COORDONNATEUR(TRICE)

Service des ressources humaines

Secteur des relations de travail et dotation, personnel enseignant et professionnel

Poste de remplacement (1 an – congé de maternité)

« Ce poste est pour toi si tu aimes penser autrement, travailler en collaboration avec tous les partenaires et que tu as la conviction que chaque employé(e) contribue au succès collectif. »

Isabelle Crevier, directrice adjointe du Service des ressources humaines

Travailler au CSS Marie-Victorin c'est :

- Intégrer une équipe exceptionnelle, dynamique et passionnée.
- Avoir l'opportunité d'accompagner des gestionnaires engagés.
- Évoluer au sein d'une organisation qui privilégie le développement professionnel, proposant des possibilités de perfectionnement et un programme de mentorat.
- Profiter de trente (30) jours de congés annuels après un an de service continu, et jusqu'à un maximum de trente-cinq (35) jours après six ans de service.
- Bénéficier de dix-sept (17) jours chômés et rémunérés par année scolaire, incluant la période des fêtes.
- Accéder à un programme d'assurance collective.
- Cotiser à un fonds de pension à prestations déterminées (RRPE).
- Bénéficier d'un programme d'aide aux employés et à leur famille.
- Profiter d'un programme de bien-être au travail.
- Avoir la possibilité de télétravailler selon la politique en vigueur.
- Recevoir un téléphone cellulaire fourni par l'employeur pour les besoins professionnels.

Un travail au CSS Marie-Victorin c'est :

Œuvrer dans une organisation ayant à cœur le bien-être de son personnel

Pouvoir faire preuve d'innovation et de créativité

Avoir accès à de la formation continue

Bénéficier d'avantages sociaux compétitifs de 30 à 35 jours de vacances annuelles (selon les années de service continu dans le réseau de l'éducation), fonds de pension à prestations déterminées, assurances, etc.)

Nature du travail

Sous l'autorité de la directrice adjointe des ressources humaines, l'emploi comporte principalement la responsabilité de la coordination de programmes et d'activités relatifs aux relations de travail, à la dotation, à l'évaluation, à la classification, à la planification de la main-d'œuvre ainsi qu'à la mobilisation des ressources humaines et ce, pour l'ensemble du personnel enseignant et professionnel du Centre de services scolaire Marie-Victorin.

L'emploi consiste, de plus, à assumer, à l'intérieur de son champ de compétences, un rôle de service-conseil et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires du Centre de services scolaire en vue de favoriser la gestion optimale des ressources humaines.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois années et cinq années d'expérience pertinente.
- Réussite à un test de français écrit.

Conditions d'emploi

Selon le *Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.*

Salaire annuel de 96 377 $ à 128 500 $

Pour postuler

Transmettez votre CV et une lettre de présentation au plus tard le **20 avril 2026 à midi, en indiquant le numéro de concours C-25-26-09**, à cvcadre@csmv.qc.ca

La CSMV est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi

Centre de services scolaire Marie-Victorin
Québec

Voir l'offre complète